



Ministère du Travail, des Relations Sociales et de la Solidarité
Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports
PREFECTURE DE LA REGION MARTINIQUE

DIRECTION DE LA SANTE
ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL
DE LA MARTINIQUE

Service Santé Environnement
Affaire suivie par Josselin VINCENT
DOS n° /CDE n° 790
☎ : 05.96.39.42.87
✉ : 05.96.39.44.16
josselin.vincent@sante.gouv.fr

Fort-de-France, le 21 JUIL. 2008

Le Directeur

Monsieur,

Votre courrier du 6 juin 2008 adressé à Monsieur le Préfet de Martinique concernant la recherche de pesticides sur les réseaux d'eau a retenu toute mon attention et je souhaite vous apporter quelques éléments de réponse.

Tout d'abord la campagne de recherche de pesticides sur les réseaux d'eau se poursuit et les derniers résultats devraient être disponibles à l'automne prochain.

Contrairement à ce qui avait été prévu lors de la réunion du 21 février 2008 à laquelle vous participiez, la recherche ne portera pas uniquement sur la famille des organochlorés mais sur l'ensemble des familles de pesticides, afin d'avoir un panorama exhaustif des molécules éventuellement présentes.

Ainsi, les produits de dégradation du diuron que vous mentionnez, à savoir le DCPMU ou le DCPU seront également recherchés. En revanche, le laboratoire départemental de la Drome considère qu'il aura besoin de délais pour pouvoir analyser le NDMA, compte tenu de sa nature particulière (molécule très polaire non mesurée dans la méthode multi-résidus classique).

La synthèse des résultats qui sera présentée lors d'un prochain forum pesticides permettra ensuite de dégager les premières pistes d'action si la présence de pesticides sur les réseaux d'eau est confirmée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma sincère considération.

Monsieur Florent GRABIN
Président de l'association PUMA
Bâtiment A, COPEA Haut du port
BP 517
97 206 FORT DE FRANCE Cedex

Copie : Monsieur le Préfet.
Monsieur Eric Godard.



Le Directeur de la Santé et
du Développement Social
de la Martinique

Christian URSULET

Direction de la Santé et du Développement Social de la Martinique
Centre d'Affaires AGORA
ZAC de l'Etang Z'Abri - Pointe des Grives
BP 658 - 97 263 FORT-DE-FRANCE
Tel. 05.96.39.36.00 - Fax 05.96.71.40.29

**Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité
Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative**

PREFECTURE DE LA REGION MARTINIQUE

**DIRECTION DE LA SANTE
ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL**

Fort de France, le 14 mai 2008

DE LA MARTINIQUE

Service Santé Environnement
Affaire suivie par Josselin VINCENT
DOS n° /CDE n°
☎ : 05.96.39.42.87
Fax : 05.96.39.44.16
Email : josselin.vincent@sante.gouv.fr

**Recherche de pesticides sur les réseaux
de distribution d'eau potable**

Point d'étape

1 – Contexte

La réglementation en vigueur dans le domaine de l'eau potable, issue des directives européennes et des préconisations de l'Organisation Mondiale de la Santé, ne prévoit pas la recherche de pesticides en routine au niveau du robinet. De telles recherches sont effectuées au niveau de la ressource.

En Martinique, 3 ressources sont contaminées par la chlordécone à des seuils imposant un traitement ou une dilution avant de pouvoir délivrer l'eau aux robinets des usages. Il s'agit de la prise sur la rivière Capot, le forage Grande Savane à Ajoupa Bouillon et la prise sur la Rivière Monsieur.

A la demande des Associations de défense de l'environnement et de protection des consommateurs, la question de la recherche des pesticides au robinet de l'utilisateur a été soulevée, notamment en s'appuyant sur une hypothèse de relargage différé des pesticides.

2 – Les démarches mises en œuvre

A l'issue d'une réunion commune entre les Associations, les services de l'Etat et les distributeurs d'eau, il a été décidé :

- d'organiser une campagne de mesures de mars à juin sur 5 sites, à raison de 4 analyses par site
- de retenir comme sites : le Vauclin (CCAS et foyer des jeunes travailleurs), La Trinité (école primaire de Tartane, Mairie) et Sainte Marie (secteur Union, analyse sur le biofilm).
- la prise en charge budgétaire et logistique confiée à la DSDS (4 points) et la SMDS (1 point).

3 – Résultats intermédiaires

Les premiers résultats des analyses pratiquées le 4 mars 2008 sont parvenus récemment et donnent les résultats suivants :

- Vauclin (CCAS) : chlordécone : 0,01 µg/l, anthraquinone, diuron et monuron : présence de traces (c'est-à-dire à une concentration inférieure au seuil de quantification de 0.02 µg/l)
- Vauclin : foyer des jeunes : pas de traces
- Trinité (école primaire Tartane) : chlordécone : 0,01 µg/l
- Trinité (mairie) : chlordécone : 0,01 µg/l

Les résultats des analyses pratiquées à Sainte Marie ne sont pas encore connus.

Comme attendu, des traces de chlordécone sont retrouvées au robinet mais à des niveaux très inférieurs aux seuils de potabilité (0.1 µg/l). En effet, le charbon actif a un rendement déterminé (en l'occurrence supérieur à 97%), et ne retient pas l'intégralité des pesticides mais permet d'atteindre les normes de potabilité.

En revanche, il est curieux d'observer la présence d'anthraquinone, diuron et monuron (toujours en dessous des seuils de potabilité) sur le réseau de distribution, puisque ces molécules ne sont pas retrouvées de façon usuelle au niveau de la ressource en eau brute (prise sur la rivière Lézarde ou la rivière Capot). Les distributeurs d'eau ont été informés.

Ces résultats sont les premiers d'une série de 4 et une analyse globale de la situation mérite de disposer de l'ensemble des résultats qui devraient être disponibles avant septembre 2008.



Ingénieur du génie sanitaire

Josselin VINCENT